SESSION DE FORMATION

Centre Inffo

3 jours

Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation (approfondissement)

du mercredi 22 au vendredi 24 novembre **2017**

du lundi 12 au mercredi 14 février

du mercredi 4 au vendredi 6 avril

du mercredi 21 au vendredi 23 novembre **2018**

OBJECTIFS

Maîtriser la réglementation applicable au fonctionnement d'un organisme de formation.

Exercer son activité en respectant le cadre de la réglementation.

PUBLIC

Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Alternance entre apports théoriques et pratiques. Échanges avec les participants. Cas pratiques.

ANIMATION

Valérie Michelet, juriste sénior - consultante et Pierre-François Tallet, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo

PROGRAMME

1er jour

Identifier le système de la formation professionnelle continue

- Organismes de formation et interaction avec les différents acteurs de la FPC
- Prestations entrant dans le champ de la FPC

Se déclarer comme organisme de formation auprès de l'administration

- Notion de déclaration d'activité
- Modifications relatives à la déclaration d'activité

Respecter les obligations vis-à-vis des stagiaires

- Règlement intérieur
- Publicité

Délivrer les attestations obligatoires

- Attestation de présence, feuille d'émargement…
- Attestation de fin de formation

Respecter les obligations comptables d'un organisme de formation

- Plan comptable adapté
- Bilan pédagogique et financier
- Principe d'inexécution et facturation

Proposer les financements adaptés aux clients

- Acteurs publics et acteurs assimilés

Contractualiser la vente d'une prestation de formation

- Conventions et contrats de formation professionnelle continue

2e jour

Conseiller les stagiaires sur les principales modalités d'accès à la FPC

- Voies d'accès à la formation des salariés
- Voies d'accès à la formation des demandeurs d'emploi et autres publics

3e jour

Respecter les obligations vis-à-vis du personnel de l'organisme de formation

- Informations obligatoires relatives aux formateurs
- Différents statuts du formateur

Se préparer au contrôle administratif et financier

- Structure et procédure du contrôle
- Objet du contrôle et ses sanctions

A l'issue de la formation

Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.